

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

DEUX ENTREPRISES SE DÉMARQUENT DANS LA GESTION DE LEURS RESSOURCES HUMAINES
Prix HortiCompétences 2019

Drummondville, le 21 novembre 2019 – HortiCompétences, comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services est très heureux d'annoncer les lauréats de la 12^e édition du **Prix HortiCompétences**. Cette année, les deux entreprises gagnantes se sont démarquées, chacune à leur façon, par des initiatives au niveau du développement des compétences de leurs employés. Il s'agit de **Jardin Horticole CA-RA s.a.** de Gatineau et d'**Eco-Verdure Inc.**, de Richelieu – respectivement dans les catégories *1 à 15 employés* et *Plus de 15 employés*. La cérémonie a eu lieu le 21 novembre dernier lors de l'assemblée publique d'HortiCompétences, qui s'est tenue dans le cadre de l'Expo-FIHOQ au Centrexpo Cogeco de Drummondville, en présence du président du comité sectoriel de main-d'œuvre, monsieur Michel Grégoire.

Jardin Horticole CA-RA s.a.

Lauréat dans la catégorie 1 à 15 employés

L'entreprise, établie à Gatineau, offre des services spécialisés en conception et en entretien de jardins naturels et traditionnels. C'est avec son équipe de 10 travailleurs que Madame Rachelle Albert, présidente de Jardin Horticole CA-RA depuis 1998, offre à ses clients de rajeunir, d'embellir et de transformer leurs aménagements de façon naturelle et écologique.

L'initiative mise en place était pour pallier le manque de formation en horticulture dans la région de l'Outaouais. En effet, c'est en collaboration avec Services Québec et une autre entreprise de sa région, que madame Albert a développé un projet-pilote permettant d'offrir un plan de formation structuré de 6 semaines aux employés, et ce, avant le début de la saison. Cette formation théorique permet aux travailleurs de mettre à niveau certaines connaissances, de faire un retour sur des apprentissages déjà acquis, de mieux former les nouveaux employés et d'acquérir de nouvelles techniques de travail. D'autre part, cet enrichissement vient consolider les connaissances des employés qui sont inscrits au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Par conséquent, en plus de prolonger la saison de travail de 6 semaines, les retombées de cette initiative ont été démontrées par la plus grande autonomie et l'efficacité des équipes de travail et dans les échanges de connaissances à tous les niveaux. Satisfaite des résultats obtenus, madame Albert prévoit déjà des améliorations au plan de formation pour la saison prochaine et elle espère aussi attirer des travailleurs possédant un intérêt pour l'horticulture, mais qui n'auraient pu bénéficier d'une formation dans le domaine.

Eco-Verdure Inc.

Lauréat dans la catégorie plus de 15 employés

C'est à Richelieu, en Montérégie, que Maxime Proulx et Vincent Beaudoin, copropriétaires d'Eco-Verdure depuis 2009, offrent des services clés en main de conception, de réalisation et d'entretien d'aménagement paysager. Assistés de leur équipe d'experts, ils demeurent à l'affût des dernières innovations et tendances ce qui leur permet de tisser un lien de confiance et de dépasser les attentes de leurs clients.

C'est lors de rencontres avec les employées que les deux entrepreneurs ont réalisé que les employés ne considéraient pas l'entreprise comme une avenue pour leur développement professionnel futur. Les entrepreneurs, ayant à cœur le maintien de l'équipe, ont offert de bâtir un plan de formation qui allierait les aspirations personnelles et professionnelles de leurs salariés, tout en suivant la croissance et les besoins de l'entreprise. Valorisant la polyvalence de leurs employés, les entrepreneurs ont prévu un budget annuel afin de mettre en place le plan de formation et les suivis nécessaires auprès d'une vingtaine de travailleurs. Outre l'horticulture, des formations seront aussi offertes dans différents champs de compétences, comme la gestion, la comptabilité, etc. Par cette initiative, les deux dirigeants espèrent que les employés verront la reconnaissance accordée à leur talent et pourront avoir l'opportunité de grandir au sein de l'entreprise tout en relevant de nouveaux défis.

Le Prix HortiCompétences récompense des entreprises en horticulture ornementale provenant des secteurs de la commercialisation et des services qui se démarquent par la qualité et l'originalité de leurs pratiques en gestion des ressources humaines.

Cette activité est rendue possible grâce aux partenaires suivants : Morneau Shepell et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Pour visionner les vidéos des gagnants :

- Lauréat catégorie 1 à 15 employés : JARDIN HORTICOLE CA-RA
- Lauréat catégorie Plus de 15 employés : ECO-VERDURE

Source :

Maud Lefebvre, CRHA, chargée de projets

maud.lefebvre@horticompetences.ca

450 774-3456, poste 2

www.horticompetences.ca